

Compte-rendu du Groupe de travail n°1 élargi

18 juin 2018

Étaient représentés :

- CGT-Culture, SMESAC-FAC, SNACFO, CFDT-Culture, SNAC-FSU, CNT-CCS, CGC-Culture, SNASUB-FSU

1. Echanges entre l'administration et les représentants du personnel

- Les représentants du personnel (RP) demandent la date de publication de la circulaire concernant les élections professionnelles.

L'administration s'engage à ce qu'elle soit publiée au plus tard fin juillet 2018.

- Les RP souhaitent qu'on leur envoie au plus vite les modèles types de déclarations de candidatures, les modèles de récépissé de dépôt de candidature.

L'administration les enverra dans les prochains jours.

- Certains RP ont demandé à être présents lors de la mise sous enveloppe du matériel de vote.

L'administration précise que cette phase de préparation aura lieu chez le prestataire du marché public en cours de passation. Pour cette raison, il ne peut être répondu favorablement à cette demande.

- Les RP demandent à ce que l'administration leur remette, un récépissé de réception formalisé, lors du dépôt sur support papier.

L'administration annonce que le dépôt des listes de candidatures pourra être soit sur support papier soit sur support dématérialisé. Une fiche spécifique sera présentée lors du prochain GT.

- Les représentants du personnel souhaitent que soit précisé les référents pour les scrutins des CAP et des CCP les référents CAP/CCP

L'administration présentera cette liste lors d'un prochain GT.

- A la suite de la présentation de la fiche sur le nombre de représentants. Les RP ont attiré l'attention de l'administration sur le nombre d'agents pris en compte au CNAC-GP.

L'administration prend note et s'engage à apporter une réponse lors du prochain GT.

- Les RP souhaitent connaître les modalités de désignation des représentants du personnel pour les CAP des corps pour lesquels une réforme statutaire a entraîné la création de grade non encore pourvu.

Le scrutin du 6 décembre permettra de nommer les représentants dans les grades déjà constitués. La nomination des agents dans les nouveaux grades interviendra à la faveur de nomination dans ces CAP par des représentants des corps immédiatement supérieurs.

Une fois que les nouveaux grades seront suffisamment pourvus, une élection partielle pourra être organisée.

2. Engagements de l'administration

- L'administration présentera, lors du groupe de travail du 11 septembre 2018, les maquettes du matériel de vote (enveloppes, bulletins...).

Par ailleurs, à la suite de leur présentation lors du GT, l'administration s'engage à envoyer dans les prochains jours :

- Les fiches 0 à 4 amendées de leurs observations
- Le cahier des charges du marché public « élections » publié fin mai au BOAMP
- Modèles types de déclarations de candidatures